



Alors qu'une forte inflation perdure et dépasse les niveaux de 2022, alors que la DGAC s'était engagée à travailler la question pour l'année 2023, le SNCTA ne dispose toujours pas de garanties à moins d'un mois de la finalisation du projet de loi de finances 2024.

Le SNCTA ne saurait accepter que le travail des contrôleurs aériens et le service public de la navigation aérienne soient dévalués année après année.

Après plusieurs mois de discussions sans réponse, le SNCTA appelle à la grève le vendredi 15 septembre 2023. Il exige des Pouvoirs publics qu'ils tiennent leurs engagements et revendique à ce titre :

- ☺ le rattrapage de l'inflation via une revalorisation indemnitaire ;
- ☺ la mise en place d'une instance de dialogue sociale annuelle, indépendante de tout accord de productivité en cohérence avec les règlements européens qui prévoient la compensation de l'inflation via l'ajustement des taux de redevances.

Le SNCTA rappelle que, plus largement, les corps techniques de la DSNA sont couverts par les plans de performance européens. Il invite chacune des organisations syndicales partageant ces préoccupations à rejoindre ce mouvement qui fait consensus.

Le SNCTA dépose un préavis de grève nationale le vendredi 15 septembre 2023 pour l'ensemble des contrôleurs aériens ICNA et TSEEAC ainsi que les agents de la vigie trafic.

*Pour les opérationnels : de la prise de service du matin à la fin du service de nuit le lendemain matin.*